

Consultation publique sur le secteur Saint-Ferdinand Compte rendu de la table ronde - thématique DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PLANIFICATION

Date : 5 juillet 2021

Heure : 14 h

Lieu : rencontre virtuelle

Étaient présents :

Écoquartier Sud-Ouest : Paola Chapdelaine et Lucile Siraut

Citoyens : François Dandurand et Chris Bitsakis

Office de consultation publique de Montréal :

Dominique Ollivier, présidente de l'OCPM et présidente de commission

Pierre Goyer, secrétaire-analyste

Anne-Sophie Lacroix, stagiaire

1. Présentation et explication des objectifs de la rencontre

La présidente de commission ouvre la séance, présente la commission et le mandat reçu. La présente rencontre a comme objectif de pouvoir identifier les principaux défis et enjeux du secteur selon une thématique plus précise, en l'occurrence le développement durable et la planification, de recueillir l'opinion des parties prenantes sur leur vision d'avenir du secteur et de mobiliser celles-ci pour les prochaines étapes de la consultation.

2. Les parties prenantes et le secteur

La présidente invite chaque personne à se présenter et à présenter l'organisation qu'ils représentent.

3. La proposition de l'arrondissement

Le groupe est invité à commenter la proposition de l'arrondissement, soit les objectifs de la consultation qu'ils ont énoncés ainsi que les principaux enjeux de la consultation.

3.1. Les objectifs de la consultation

À titre de rappel, les principaux objectifs de la consultation selon l'arrondissement du Sud-Ouest : (1) Définir la vision de développement du secteur, (2) Assurer l'acceptabilité sociale du développement et (3) Réaliser un développement exemplaire inscrit dans la transition écologique¹.

Pour le groupe, le document semble complet en ce qui a trait au portrait des contraintes et des obstacles au redéveloppement du site. Cependant, dans l'ensemble, il est trop large et

¹ Arrondissement du Sud-Ouest, document d'information 3.1, 2021, p. 17

certaines termes (acceptabilité sociale, transition écologique, inclusion) méritent d'être approfondis et clarifiés. Le groupe s'entend pour dire que les objectifs manquent d'une certaine ambition et de variété.

En ce qui concerne plus précisément la transition écologique, le volet « mobilité » est surtout abordé par le groupe. Plus précisément, la connectivité entre les lieux importants du secteur, la place de la mobilité active dans les nouveaux développements et la sécurité aux abords du chemin de fer. À ce sujet, le groupe émet ses craintes quant aux passages de certaines marchandises si près des résidences.

Le groupe s'entend également pour dire que le secteur Saint-Ferdinand serait présentement plutôt hostile envers les usagers du transport actif et que, pour faire le lien avec la transition écologique, il faudrait leur laisser une place prépondérante en plus de rendre leurs déplacements plus agréables avec des actions réduisant les îlots de chaleur.

3.2. Les enjeux de la consultation

À titre de rappel, les principaux enjeux de la consultation selon l'arrondissement du Sud-Ouest : (1) Densification du territoire et transition écologique, (2) Abordabilité du logement et (3) Développement à proximité des voies ferrées².

Dans le même ordre d'idée que pour les objectifs, il est mentionné que les enjeux sont louables, mais larges. Pour ce groupe, un enjeu majeur du secteur Saint-Ferdinand qui serait absent du document produit par l'arrondissement est la mobilité. Plus précisément, la connectivité entre les lieux importants du secteur, la place de la mobilité active dans les nouveaux développements et la sécurité aux abords du chemin de fer. À ce sujet, le groupe émet ses craintes quant aux passages de certaines marchandises si près des résidences. Les murs antibruit et la vibration près des voies du CP sur le Plateau Mont-Royal sont nommés comme exemple d'investissement que l'arrondissement pourrait faire afin de minimiser le danger et les nuisances.

Le groupe s'entend également pour dire que le secteur Saint-Ferdinand serait présentement plutôt hostile envers les usagers du transport actif et que, pour faire le lien avec la transition écologique, il faudrait leur laisser une place prépondérante en plus de rendre leurs déplacements plus agréables, notamment en réduisant les îlots de chaleur. Il est proposé de minimiser les espaces de stationnement sur rue pour élargir les trottoirs ou ajouter des pistes cyclables. Le groupe est également d'accord avec la proposition de l'arrondissement de ne permettre aucune place de stationnement à de nouveaux développements résidentiels et que sur papier, l'idée est bonne. Par contre, le groupe craint que cette mesure ne fasse qu'augmenter la problématique de stationnement sur rue déjà présente dans Saint-Ferdinand. Des pistes de solutions sont abordées, tels que d'autoriser un maximum de cases de stationnement par logement très faible, de prévoir un peu d'espace de stationnement en souterrain et de réserver des espaces pour le copartage de véhicules.

² Arrondissement du Sud-Ouest, document d'information 3.1, 2021, p. 12

Le groupe discute également de l'enjeu de densification. Il est mentionné que densification ne rime pas nécessairement avec hauteur, et qu'il y a moyen de négocier la densité pour que ça soit cohérent avec le quartier, tout en permettant l'ajout de plusieurs nouvelles unités dans Saint-Ferdinand.

4. Les défis du secteur

La commission demande au groupe de discuter des usages souhaitables pour le secteur Saint-Ferdinand.

Le groupe s'entend pour diviser deux grandes parties du secteur Saint-Ferdinand en deux types d'usages principaux. D'abord, un développement plutôt résidentiel sur le terrain du 257 rue Saint-Ferdinand, puis un développement plutôt axé sur le commerce et les ateliers sur la rue Saint-Ambroise. Cela étant dit, la notion de mixité est importante pour le groupe. Par exemple, lors de la construction de nouveaux logements, on pourrait prévoir des espaces pour ateliers collaboratifs (photographie, menuiserie, artisanat, cuisine, etc.) ou encore des espaces communautaires et intergénérationnels pour offrir des services à la communauté.

Le groupe discute aussi des espaces libres du secteur Saint-Ferdinand autour des bâtiments actuels et des nouvelles constructions. Ces espaces devraient être plutôt consacrés au verdissement selon le groupe (mini-forêt, végétation favorisant les pollinisateurs, plantation d'arbres fruitiers, serre sur le toit) ou à l'optimisation des déplacements (connexions entre le parc Louis-Cyr et Saint-Ambroise, lien cyclable entre le canal de Lachine et le quartier, nouvelles rues non accessibles à l'automobile).

5. Priorités

La commission demande au groupe d'énoncer brièvement les priorités pour l'élaboration d'une vision pour le secteur Saint-Ferdinand. Trois mots-clés sont énoncés par le groupe : « vert », « actif » et « communautaire ». Les trois priorités pour le secteur Saint-Ferdinand seraient donc de verdir davantage le secteur, de retirer des espaces réservés à l'automobile pour en redonner aux utilisateurs du transport actif, ainsi que de favoriser les échanges entre citoyens pour assurer la présence d'un tissu communautaire fort. Pour le groupe, les trois éléments sont intrinsèquement reliés; le développement d'un élément permet de faire plus de places aux autres.

6. Cheminement de la consultation

La présidente de commission présente les prochaines activités et le calendrier prévu pour la consultation : période d'information et période d'opinions.

- Période d'information : Outre les tables rondes thématiques auxquelles participent actuellement les intervenantes, l'OCPM tiendra un autre type d'événement au cours de l'été 2021, soit des ateliers créatifs ainsi qu'une marche exploratoire sur inscription qui se tiendront en présentiel, au parc Louis-Cyr, le 18 juillet 2021 à 14 h et 18 août 2021 à 16 h. L'OCPM diffusera ensuite une synthèse des contributions citoyennes, comprenant toutes les activités qui auront eu lieu depuis le 9 juin 2021, durant une soirée de relance,

- le 1^{er} septembre 2021. Durant la deuxième partie de cette soirée, les participants pourront communiquer par téléphone pour poser des questions supplémentaires.
- Période d'opinions : après la période d'information, les citoyens auront la chance de déposer des mémoires écrits, d'exprimer oralement ou par voie électronique (questions en ligne sur un ensemble de thèmes) leur opinion sur le projet devant la commission.
 - Finalement, la commission procédera à l'analyse des informations et des opinions reçues, ainsi qu'à la rédaction du rapport.

7. Varia

Aucun point en varia.